



Bac de recyclage à votre disposition pour déposer vos ampoules, tubes "néon" et petits appareils électriques



Reprise à la livraison d'un gros électroménager



- Si votre appareil ne rentre pas dans le bac, adressez-vous à l'accueil ou au SAV du magasin dans le cadre de la reprise 1 pour 1 (1 appareil acheté = 1 appareil équivalent recyclé).
- Dans le cadre de la livraison d'un gros électroménager, voir les conditions de reprise de votre ancien équipement avec le magasin.



Les appareils seront confiés à **ecosystem** qui garantit leur recyclage dans le strict respect des normes environnementales.